

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Annie Lebreton	Numéro de permis 2024012	Date d'inspection Le 23 juillet 2025	
Nom de l'établissement Halte Scolaire La Rivière		Numéro de téléphone (506) 727-1916	
Adresse 1050 350 Route Landry Office NB E8P 2K9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Le ratio n'a pas été complété, à mon arrivée le service est fermé, une prochaine surveillance sera planifiée prochainement.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 23 juillet 2025

Date

original signé par
Service fermé

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 23 juillet 2025

Date